

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Kinnear's Mills, tenue le 8 juillet 2024, à 19 h 30, au lieu habituel des sessions dudit, sis au 120, rue des Églises, à Kinnear's Mills, Qc, G0N 1K0;

Sont présents à cette séance les membres du conseil suivants :

Siège #1 - Robert Sanfaçon
Siège #2 - Roger Gosselin
Siège #3 - Joanne LaBranche
Siège #4 - Marisol Brochu
Siège #5 - James Allan
Siège #6 - Michelle Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, monsieur Marquis Bédard. Alexandra Gosselin, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2024-07-135

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - CORRESPONDANCE
 - 3.1 - Mira - Demande de don
- 4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024
- 5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TRÉSORERIE
 - 5.1 - Adoption des comptes du mois
 - 5.2 - Affiches au bureau municipal
 - 5.3 - Appui à la demande de la MRC des Appalaches au programme de soutien à la démarche Municipalité amie des Aînés, Volet 2
 - 5.4 - Entente intermunicipale - Service en inspection régionale
 - 5.5 - Achat d'un logiciel de gestion municipale - Munys
 - 5.6 - Autorisation - Entente de tarification Desjardins
 - 5.7 - Dédommagement monétaire - Mme Colette Gigueux
 - 5.8 - Appui à la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux taxes de la Sûreté du Québec
 - 5.9 - Démission - Mme Tanya Dumont
 - 5.10 - Embauche d'un ou une préposé(e) à l'entretien ménager
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE
- 7 - TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 - Travaux sur le rang St-Joseph
- 8 - LOISIRS ET TOURISME
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

10 - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11 - LÉGISLATION

12 - VARIA

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

**SUR LA PROPOSITION DE: M. James Allan
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

ADOPTÉE

3 - CORRESPONDANCE

2024-07-136

3.1 - Mira - Demande de don

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a reçu une demande de don de *Mira*, le 17 juin dernier ;

ATTENDU QUE *Mira* offre aux bénéficiaires de ses différents programmes une meilleure qualité de vie ainsi qu'une plus grande autonomie, en leur fournissant gratuitement des chiens-guides et d'assistance spécialement entraînés pour répondre à leur besoin;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est sensible au fait qu'il soit possible qu'un des citoyens de la municipalité ait besoin des services qu'offrent *Mira* dans le futur;

SUR LA PROPOSITION DE: M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le Conseil municipal octroie un don au montant de 100.00 \$ afin de soutenir la cause de *Mira*.

ADOPTÉE

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-07-137

4.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin dernier a été remis à l'intérieur du délai prévu par le Code municipal;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Marisol Brochu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE le procès-verbal du 3 juin 2024, soit accepté tel que rédigé avec les modifications proposées.

ADOPTÉE

5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TRÉSORERIE

2024-07-138

5.1 - Adoption des comptes du mois

SUR LA PROPOSITION DE: Mme Joanne LaBranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le conseil municipal approuve la liste des comptes du mois et que la directrice générale soit autorisée à faire le paiement des comptes:

Chèques :	36 849.20 \$
Autres paiements effectués par la directrice générale :	254 353.18 \$
Grand total des paiements:	291 202.38 \$

ADOPTÉE

2024-07-139

5.2 - Affiches au bureau municipal

ATTENDU QUE le 8 avril 2024, le Conseil municipal a accepté l'épreuve final de *l'imprimerie Commerciale* concernant le lettrage au bureau municipal;

ATTENDU la soumission reçue le 3 juin 2024 de *l'imprimerie Commerciale*;

SUR LA PROPOSITION DE: Mme Michelle Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le Conseil municipal accepte la soumission de *l'imprimerie Commerciale* concernant les trois affiches à installer au bureau municipal, au montant de 1966.53 \$, plus les taxes.

QUE le Conseil municipal accepte le prix de l'installation des enseignes par *l'imprimerie Commerciale*, au montant de 60.00 \$ de l'heure.

ADOPTÉE

2024-07-140

5.3 - Appui à la demande de la MRC des Appalaches au programme de soutien à la démarche Municipalité amie des Aînés, Volet 2

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Appalaches a adopté sa première politique et son plan d'action Municipalité amie des aînés le 8 mai 2024;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Kinnear's Mills possède également des préoccupations et des attentes face à la qualité de vie des aînés et des familles sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC prévoit déposer une demande d'aide financière auprès du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux pour soutenir la mise en œuvre de son plan d'action et ceux des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le ministère demande à la MRC de recevoir l'appui de l'ensemble de ses municipalités afin de pouvoir bénéficier du support financier;

CONSIDÉRANT QUE l'appui de la municipalité n'implique aucun engagement financier supplémentaire;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Joanne LaBranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE la Municipalité de Kinnear's Mills adhère au projet de démarche de la MRC des Appalaches visant à embaucher ou à mobiliser une ressource pour coordonner la mise en œuvre et le suivi des plans d'action MADA sur le territoire de la MRC, tels que défini dans le programme de soutien à la démarche MADA-volet 2 et dont les travaux seront réalisés sous la coordination de la MRC des Appalaches;

QUE la Municipalité de Kinnear's Mills appuie la MRC afin qu'elle effectue une demande d'aide financière auprès du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé

et des Services sociaux pour le projet d'embauche ou de mobilisation d'une ressource affectée à la mise en œuvre et le suivi des plans d'action MADA;

ADOPTÉE

2024-07-141

5.4 - Entente intermunicipale - Service en inspection régionale

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Kinnear's Mills participe à l'entente de service en inspection régionale offerte par la MRC des Appalaches;

CONSIDÉRANT les besoins en urbanisme des municipalités de Saint-Joseph-de-Coleraine et de Saint-Jacques-de-Leeds;

CONSIDÉRANT QUE la MRC prévoit l'embauche d'une nouvelle ressource pour combler les heures requises pour ces deux municipalités;

EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

D'approuver l'adhésion des municipalités de Saint-Joseph-de-Coleraine et de Saint-Jacques-de-Leeds à l'entente de service en inspection régionale.

ADOPTÉE

2024-07-142

5.5 - Achat d'un logiciel de gestion municipale - Munys

ATTENDU QUE le logiciel Munys a été développé sur mesure pour répondre aux besoins des municipalités;

ATTENDU QUE le logiciel Munys est un outil performant pour épauler la direction générale dans toutes les obligations municipales à réaliser dans une année;

SUR LA PROPOSITION DE: Mme Michelle Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le conseil municipal autorise l'achat du logiciel Munys au montant de 405 \$ la première année et de 325 \$ les années subséquentes.

ADOPTÉE

2024-07-143

5.6 - Autorisation - Entente de tarification Desjardins

ATTENDU QUE l'entente de tarification actuelle avec Desjardins prenait fin le 30 juin 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité de Kinnear's Mills détient tous ces comptes bancaires à la Caisse Desjardins de la Région de Thetford - Desjardins Entreprises;

ATTENDU QUE l'entente comprend l'abolition des frais fixes;

SUR LA PROPOSITION DE: M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le Conseil municipal accepte l'entente de tarification 2024-2027 proposée par Desjardins;

QUE le Conseil municipal autorise le maire ainsi que la directrice générale à signer l'entente de tarification;

ADOPTÉE

2024-07-144

5.7 - Dédommagement monétaire - Mme Colette Gigueux

CONSIDÉRANT QUE le tuyau alimentant l'eau de l'église méthodiste est relié au puit de Mme Colette Gigueux pour l'arrosage du jardin communautaire;

SUR LA PROPOSITION DE : M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE la somme de 125.00 \$ soit versée à Mme Gigueux à titre de dédommagement pour l'été 2024.

ADOPTÉE

2024-07-145

5.8 - Appui à la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux taxes de la Sûreté du Québec

CONSIDÉRANT la demande d'appui des municipalités d'Upton et de Blanc-Sablon, par leur résolution respective numéro 2024.04.81 et 2024-059, pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (ci-après nommée "SQ");

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales doivent déboursier 50 % des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ;

CONSIDÉRANT QUE les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;

CONSIDÉRANT QUE le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Michelle Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE soit formellement demandé au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec;

QUE soit transmise la présente résolutions aux instances suivantes, soit au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à l'Association des directeurs municipaux du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec, aux MRC et aux municipalités du Québec.

ADOPTÉE

5.9 - Démission - Mme Tanya Dumont

La directrice générale dépose la démission de madame Tanya Dumont à titre de préposée à l'entretien ménager de la municipalité.

2024-07-146

5.10 - Embauche d'un ou une préposé(e) à l'entretien ménager

ATTENDU la démission de Mme Tanya Dumont au poste de préposée à l'entretien ménager;

ATTENDU QUE Mme Dumont a quitté ses fonctions le 4 juillet dernier;

ATTENDU QU'il est urgent de combler le poste de préposé(e) à l'entretien ménager vu la période estivale;

SUR LA PROPOSITION DE: Mme Marisol Brochu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE la directrice générale soit mandatée afin d'embaucher un ou une préposé(e) à l'entretien ménager selon les conditions fixées par le Conseil.

ADOPTÉE

6 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE

7 - TRAVAUX PUBLICS

2024-07-147

7.1 - Travaux sur le rang St-Joseph

ATTENDU QUE la municipalité est responsable de l'écoulement de l'eau de ses voies publiques;

ATTENDU QU'au fil du temps, l'écoulement des eaux a dévié sur le terrain de Mme Gagnon;

SUR LA PROPOSITION DE: M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE la municipalité creuse un fossé d'environ 1 pied de profond sur 250 pieds de long afin de bien diriger l'eau.

QUE la municipalité procède à de l'enrochement à deux endroits.

ADOPTÉE

8 - LOISIRS ET TOURISME

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

10 - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11 - LÉGISLATION

12 - VARIA

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Mme Angèle Poirier : Lumières sur la rue Guy.

2024-07-148

14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR LA PROPOSITION DE: Mme Joanne LaBranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE la présente séance soit levée, à 19 h 48.

ADOPTÉE

Alexandra Gosselin
Directrice générale / Greffière-Trésorière

Marquis Bédard
Maire

Je, Marquis Bédard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».